## 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de l'enseignement professionnel

## Condition d'accès:

Avoir suivi avec fruit les trois premières années de l'enseignement secondaire.

## **OPTION RESTAURATEUR / RESTAURATRICE**

Cette option offre la possibilité de travailler comme : garçon ou serveuse en salle, 1<sup>er</sup> ou 1<sup>ère</sup> chef (ffe) de rang, cuisinier/cuisinière.

4°	$5^{\circ}$ et $6^{\circ}$
1 H	1 H
1 H	1 H
-	3 H
4 H	-
2 H	2 H
1 H	1 H
1 H	1 H
2 H	2 H
2 H	2 H
-	2 H
2 H	2 H
2 H	2 H
2 H	2 H
1 H	1 H
6 H	6 H
5 H	5 H
2 H	2 H
	1 H 1 H - 4 H 2 H 1 H 2 H 2 H 2 H 2 H 1 H

## Titres délivrés:

Au terme de la 6<sup>e</sup> P réussie, l'étudiant(e) obtient le Certificat d'études (CE).

Un C.Q. est attribué aux élèves qui réussissent l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage (UAA) au terme de la 6<sup>e</sup> P.

A la fin de la 6°, l'étudiant(e) pourra effectuer une 7° année à l'issue de laquelle il (elle) aura la possibilité d'obtenir le certificat de qualification de gestionnaire de très petites entreprises, le C.E.S.S et le titre de gestion.